REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 2 juillet 2020

N°2020/45 : FACTURATION D'INTERVENTION DES AGENTS COMMUNAUX SUITE A UN SINISTRE DU 29 JANVIER 2020.

L'an deux mille vingt le 2 juillet à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis au Gymnase du complexe sportif de la Noyerie, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 26 juin 2020

Etaient présents : 23
Mesdames, messieurs, Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Denise GONON, Luc AVELINE, Iphigénie ANGEBAULT, Séverine HEBERT, Azdine RAMDAN, Fathia BEN MABROUK, Ange AMBROSIO, Birgit SHRUFER, Jocelyne SERDOS, Serge MAGLIOZZI, Typhaine TOKPAN, Philippe RIERA, Geneviève CAIN, Eric KRAEMER

Pouvoirs : 4
Madame Francine BERTHAUX à madame Denise GONON, monsieur Jonathan LOZACH à madame Iphigénie ANGEBAULT, madame Cécile LAROYE à monsieur Michel EBERHART, monsieur Sébastien LASCOURREGES à monsieur Joaquim DA CRUZ

Absents excusés : 2
Messieurs Camille FASSI et Stide MARQUEZ

Monsieur Gérard MORAUX a été élu secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis de la commission Services aux citoyens/Administration générale/Finances et Intercommunalité du 23 juin 2020,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

DECIDE de facturer à la société BASF les frais d'intervention des agents communaux suite au sinistre intervenu sur la commune le 29 janvier 2020 selon le tableau ci-dessous.

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20200702-2020-045DEL-DE
Date de télétransmission : 07/07/2020
Date de réception préfecture : 07/07/2020

	Présence	Heures de jour	Heures de nuit	Montant à facturer
TRIBOUILLOIS Emilie	21h00-23h00	1	1	61.20€
ADLER Gwladys	18h00-23h00	4	1	190.02€
BAGHDADLI Kamel	17h00-23h00	5	1	90.65€
LOUREIRO Jean-Claude	17h00-23h00	5	1	91.77€
VAN MAELE Frédéric	16h30-23h00	5.5	1	143.93€
			TOTAL €	577.57€

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX
Le
Publié le
ACTE RENDU EXECUTOIRE
Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER

MAIRIE DE TRILPORT -77- (S.&M.)

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20200702-2020-045DEL-DE
Date de télétransmission : 07/07/2020
Date de réception préfecture : 07/07/2020